

<http://www.ecoleemancipee.org/spip.php?article2103>



Sandrine Monier (SNUipp) sur les conventions rurales

- FSU - Congrès - Congrès FSU 2016 -



Date de mise en ligne : mardi 9 février 2016

Copyright © L'École Émancipée - Tous droits réservés

Conformément aux annonces faites en septembre dernier par François Hollande lors du Comité interministériel aux ruralités, la démarche de contractualisation entre l'Éducation Nationale et les élus, initiée en 2014 dans le Cantal, s'amplifie. A la rentrée 2016, 11 académies seront concernées et une vingtaine de départements se seront engagés dans la signature d'une convention rurale. De quoi s'agit-il ? Sous couvert de défendre une « école rurale de qualité » en maintenant, dans le meilleur des cas, les moyens pour le premier degré, l'Éducation Nationale et les élus locaux s'engagent à élaborer un schéma d'aménagement du territoire sur la base d'un diagnostic partagé.

Pour nous, ces conventionnements ne doivent pas être l'instrument d'un vaste plan de restructuration du réseau scolaire, en imposant à grande échelle des fermetures de petites structures, une concentration des écoles et la création de regroupements pédagogiques. Cela ne doit pas se faire non plus contre les enseignants et les familles. En prenant appui sur la baisse de la démographie scolaire, l'Etat vise aussi une économie substantielle de moyens, sans faire beaucoup de cas de la réalité des territoires, comme la géographie du département, l'accès aux écoles ou le temps de transport des élèves.

La fragilisation du service public d'éducation de proximité intervient à un moment où les départements ruraux souffrent déjà en matière d'égalité d'accès aux services publics. La fermeture des petites écoles concourt au sentiment d'abandon qu'expriment de nombreux citoyens, éloignés des pôles urbains. Enfin, faire porter la responsabilité partagée de l'élaboration du schéma d'implantation des écoles aux élus eux-mêmes peut se révéler un exercice difficile s'il intervient en même temps que la baisse des dotations de fonctionnement.

Pour le SNUipp-FSU, l'école rurale, loin d'être une charge, reste le premier élément de dynamisation des zones rurales. Il revendique un service public d'éducation de qualité sur l'ensemble du territoire, seule garantie de réussite de tous les élèves. Cette revendication est d'ailleurs assez largement partagée si l'on en juge les nombreux collectifs de défense de l'école rurale qui se constituent un peu partout et pour lesquels le SNUipp-FSU apporte tout son soutien.